



**UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE
BELFORT-MONTBÉLIARD**

90010 Belfort cedex

Tel : +33 (0) 3 84 58 30 00 Fax : +33 (0) 3 84

58 32 83

EC05

Actualité socio-économique

Médian

**Durée : 2 heures + 5 minutes de
lecture de sujet**

Stéphane Heim

Mercredi 4 mai 2011, salle M204

Consignes d'examen :

- Les documents de cours, les documents de TD, les documents d'examens antérieurs et les téléphones mobiles ne sont pas autorisés.
- Vous signerez chaque copie.
- Vous veillerez à la présentation de la copie (lisibilité, orthographe, grammaire).
- Vos réponses seront toujours rédigées, structurées et justifiées.
- Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.

Première partie : questions de cours (deux points par question)

1. Comment définir les délocalisations ?
2. Quels sont les problèmes liés à la mesure des délocalisations ?
3. Comment a évolué dans le temps le Front National (selon quelles logiques et quelles grandes phases historiques) ?
4. Comment PSA organise la gestion de ses cadres (selon quelles modalités d'évaluation et quels grands corps de cadres) ?
5. Quelles sont les grandes étapes de l'innovation ?

Deuxième partie : questions de TD

1. Analysez la structure du texte (**Texte n°1**) de Jean-Marie Le Pen, et la manière dont il présente la mondialisation. **(3 points)**
2. Vous êtes Nicolas Hulot et vous présentez aux primaires du parti Europe Écologie Les verts afin d'être le candidat de ce parti en vue de l'élection présidentielle de 2012. Toutefois, vos liens de mécénat via votre Fondation Nicolas Hulot avec de grandes entreprises du CAC 40 ainsi que vos activités télévisuelles passées (émission Ushuaïa qui génère d'efforts revenus pour la chaîne privée TF1) remettent en question les fondements mêmes de vos idéaux écologistes. Vous êtes confronté dans le parti à une seconde candidature, celle D'Eva Joly.
Menez une analyse stratégique (selon le modèle de Michel Crozier et Erhard Friedberg) de la situation pour mener votre plan d'action d'ici juin et les primaires (en vous appuyant, si vous le souhaitez, sur le **texte n°2**). **(3 points)**
3. Décrivez le processus de fabrication de l'information à partir du traitement d'un événement, les révoltes dans les pays arabes. **(2 points)**
4. Quelle a été l'évolution historique du secteur automobile dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale ? **(2 points)**

Texte n°1

La mondialisation, ennemie de la justice sociale

Posté le 10 novembre 2010

Site du Front National,

<http://www.frontnational.com/?p=6042#more-6042>

Réflexions faites par Jean-Marie LE PEN à Mme BOUTIN lors de son invitation à la commission « justice sociale et mondialisation ».

« La mondialisation est la cause majeure du chômage massif et des inégalités qui ne cessent de se développer ».

Maurice Allais, prix Nobel d'économie.

La justice sociale, qui veut que les fruits de la production nationale soient équitablement répartis entre les membres de la communauté, en fonction de leurs talents, de leurs efforts et de leurs besoins, connaît depuis une vingtaine d'années une régression parallèle au développement de la mondialisation économique.

Des sirènes du mondialisme aux réalités de la mondialisation

Les promesses des mondialistes ont été largement relayées à travers les médias depuis une vingtaine d'années.

La mondialisation aurait du permettre :

- une amélioration du niveau de vie dans les pays émergents, grâce aux investissements des multinationales. S'opposer à ce processus ne serait donc que l'expression d'une xénophobie inavouée alors que les [mondialistes](#) présentent la mondialisation comme inéluctable et incompatible avec des [États-nations](#) archaïques.

- l'amélioration du niveau de vie des consommateurs des pays développés grâce à une importation massive de biens à bas prix.

Mais viciée par l'idéologie mondialiste ultralibérale pour laquelle globalisation rime nécessairement avec [déréglementation](#), [libéralisation](#) des échanges, [délocalisation](#) des activités et fluidité des mouvements financiers, la mondialisation a eu le plus souvent des conséquences bien différentes des promesses de ses partisans.

Depuis un demi siècle, et sous l'influence notamment du FMI obéissant à la seule idéologie libre échangiste, les marchés financiers nationalement réglementés ont connu la révolution des « 3 D » faisant apparaître un marché mondial intégré des capitaux dont la fluidité a permis l'accélération des délocalisations et la floraison des paradis fiscaux.

Une mondialisation aux sources de l'actuelle injustice sociale

Comme l'avait reconnu Jacques Attali en 2008, pourtant fervent partisan d'une gouvernance mondiale pour « nomades » des temps modernes, « *dans les pays qui restent fermés, dans lesquels on a un équilibre entre le marché et la démocratie, sur un territoire fermé, la justice sociale peut s'exprimer* », ce qui, a contrario, ne peut plus être le cas pour les pays désormais grand ouverts au marché mondial...

En effet, le mondialisme a permis d'exercer un dumping social d'une ampleur jusqu'alors inconnue.

Celui-ci, quasi inexistant à l'échelon national en raison des lois uniformes qui s'appliquent au sein des États, restait peu efficace au sein d'entités économiques plus ou moins homogènes telles que l'Union européenne à 15 membres.

A l'échelle mondiale, avec des différences de couts salariaux entre pays pouvant aller de 1 à 30, le dumping social a pris toute son importance, particulièrement en ce qui concerne les activités très demandeuses de main d'œuvre peu qualifiée.

Mais entre l'ouvrier asiatique payé 3 euros pour 12 heures de travail journalier et l'ouvrier français mis au chômage parce le cout de son travail est trop élevé, on est bien loin de la mondialisation heureuse...

Dans sa « *Lettre aux Français* » publiée dans *Marianne* le 5 décembre 2009, Maurice Allais dénonçait les « *multinationales qui sont les principales bénéficiaires, avec les milieux boursiers et bancaires, d'un mécanisme économique qui les enrichit, tandis qu'il appauvrit la majorité de la population française mais aussi mondiale* ».

Ainsi, la mondialisation en tant qu'expression du seul libre échangeisme, est à la source même du chômage : « *Il m'apparaît scandaleux que des entreprises ferment des sites rentables en France ou licencient, tandis qu'elles en ouvrent dans les zones de moindres coûts, comme cela a été le cas dans le secteur des pneumatiques pour automobiles avec les annonces faites depuis le printemps par Continental et par Michelin. Si aucune limite n'est posée, ce qui va arriver peut d'ores et déjà être annoncé aux Français : une augmentation de la destruction d'emplois, une croissance dramatique du chômage non seulement dans l'industrie, mais tout autant dans l'agriculture et les services* ». [...]

Texte n°2

De TF1 à EDF, les liaisons dangereuses de Nicolas Hulot

15 Avril 2011 Par

[Lénaïg Bredoux](#)

Médipart

Rien n'agace plus Nicolas Hulot. Vingt ans qu'il essuie les mêmes critiques, les mêmes suspicions et le même désaveu de la part d'écologistes purs et durs. Avec sa candidature à la présidentielle, nul ne pouvait douter que la polémique resurgirait. Sa concurrente Eva Joly [ne s'en est pas privée jeudi](#), affirmant que *«l'écologie n'est pas consensuelle, qu'EDF et Areva ne sont pas des entreprises écologiques et qu'elles ont des intérêts particuliers qui ne sont pas l'intérêt général»*. Une allusion claire aux multiples casquettes de son rival, à la fois animateur vedette de la première chaîne privée de France et à l'origine d'une fondation dont la majeure partie des ressources provient d'entreprises du CAC-40.

Cette fondation a d'ailleurs prévu de réunir un conseil d'administration extraordinaire ce vendredi pour prendre acte du départ de son fondateur et de son changement de nom. La Fondation Nicolas Hulot gardera son sigle (FNH) pour devenir Fondation pour la nature et l'homme, et changera de président. Le site sera aussi expurgé de toute mention du candidat, le matériel pédagogique, les cartes de visite et le papier à en-tête progressivement réimprimés, le logo modifié. Le tout pour un coût estimé à 20.000 euros par la directrice générale, Cécile Ostria.

[...]

Les mécènes du CAC 40

L'enjeu est vital pour la FNH qui, dès ses débuts, s'est essentiellement financée grâce aux dons d'entreprises privées, y compris quand elles étaient de gros pollueurs. Rhône-Poulenc – dont l'ancien directeur de la communication, [André de Marco](#) est actuellement conseiller auprès de la direction de la FNH –, Alstom ou Norauto ont compté parmi les mécènes. Actuellement, [trois «fondateurs»](#) siègent au conseil d'administration – EDF, L'Oréal et TF1.

On retrouve aussi parmi les donateurs les autoroutes Vinci, Bouygues Telecom, les hôtels Ibis ou les piles Duracell. Les publicitaires sont aussi très présents, comme Publicis ou [JCDecaux](#). Le vice-président de la FNH, appelé à prendre la succession de Hulot dès vendredi, Pierre Siquier, est aussi le patron d'une agence de pub, [Ligaris](#), et ancien du secteur TBWA Corporate. Au total, les entreprises portent «70%» du budget d'environ 5 millions d'euros en 2010 (le reste étant pris en charge par les dons et legs des particuliers (18%) et par les subventions publiques (12%), selon la FNH).

Mais c'est aussi là que le bât blesse pour Nicolas Hulot, accusé par les partisans de la décroissance d'être lié au CAC-40 [...]. L'animateur d'Ushuaïa est, en vrac, accusé d'avoir longtemps été silencieux sur le nucléaire (sa priorité a longtemps été la diminution des énergies carbonées), sur les industries chimiques ou le pétrole, et d'être bien mou sur le contrôle de la publicité.

[...]

Hulot sur [France Inter jeudi matin](#) s'est de nouveau défendu: *«Lorsqu'on crée une fondation (...) il faut des moyens pour agir. Les moyens, soit vous en avez dans votre fortune personnelle, soit vous allez toujours frapper au porte-monnaie des Français, soit vous allez demander aux entreprises de contribuer à cette mission pour peu que votre indépendance ne soit jamais prise en défaut. Et mon indépendance n'a jamais été mise en défaut.»*

[...]

«Pour faire de grosses campagnes, l'argent des particuliers ne suffit pas. L'appel aux entreprises est la seule solution, avance de son côté [Arnaud Gossement](#), avocat et

ancien porte-parole de France nature environnement (FNE). *Il peut bien sûr arriver qu'une entreprise fasse comprendre au président ce qu'elle souhaite... Y'a des coups de fil, c'est sûr, mais après, dans les faits? La FNH a-t-elle fait un truc pour EDF?»* Certes Hulot a longtemps été sur la réserve au sujet du nucléaire, mais il a évolué, se défend-il aujourd'hui.

[...]

Les royalties et TF1

Mais les liens de Hulot avec le monde des affaires ne s'arrêtent pas là. Ils commencent même ailleurs, en l'occurrence avec TF1, dans l'exercice même de son métier d'animateur d'Ushuaïa. Pour quatre émissions par an, il touche un salaire de 30.000 euros par mois «*environ*», selon un de ses proches.

[...]

Reste la question de tous les produits dérivés Ushuaïa, des gels douche aux lunettes, en passant par certains modèles de voiture (*sic*), la chaîne de télé dédiée et même un [magazine du même nom](#). Au total, 17 contrats de licence ont été signés par TF1, propriétaire de la marque, selon la journaliste Bérengère Bonte dans son livre *Sain Nicolas*.

En vingt ans, Ushuaïa est devenue une véritable machine à cash pour la chaîne privée, à qui la griffe [rapportait 100 millions d'euros par an en 2005](#), mais aussi pour l'animateur, qui touche des royalties. Lui jure n'avoir jamais demandé à les percevoir, ni n'avoir rien négocié.

[...]

Au final, Hulot amasse ses royalties – estimées à «*250.000 euros les bonnes années*», selon Durand – et ses droits d'auteur (pour ses livres ou ses films) dans une petite société – Eole Conseil –, domiciliée dans le XVI^e arrondissement de Paris et dont il détient 4.127 parts sur 4.131. Les quatre restantes sont détenues par deux de ses proches, selon les statuts disponibles au tribunal du commerce.

La pratique est loin d'être exceptionnelle. Pendant plusieurs années, Hulot s'est d'ailleurs plié aux règles de transparence fixées par la loi et a régulièrement publié les comptes d'Eole –du nom de son chien décédé – auprès du tribunal. Ainsi en 2009, le chiffre d'affaires a progressé de près de 6% sur un an, à 714.917 euros, pour un bénéfice net de 393.039 euros. Au total, la situation nette de la société atteignait au 31 décembre 2009 2.440.185 euros.

[...]

Hulot promet que les royalties qu'il touchera le temps de la campagne seront intégralement reversées à des ONG. Et l'avocat Pascal Durand promet que les comptes 2010 seront publiés avant le 30 juin, la limite légale (sous peine d'amende). Il insiste: *«Il y a beaucoup de fantasme autour de tout cela. C'est un salarié qui gagne très très bien sa vie, mais il est resté salarié, il n'a pas une société commerciale, il ne fait pas de business. Il ne vit pas dans le monde du fric. Le Nicolas que je connais n'a rien à voir avec les premiers cercles.»* Il navigue en revanche parfois dans les mêmes eaux.